



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 21 décembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET.

Membres absents :

Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, Mme Hélène ROY, Mme Nicole MOSSON, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Pierre PRIBETICH pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Stéphan CLAUDET, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER.

OBJET : Stade d'athlétisme du Grand Dijon - Tarification applicable à partir du 1er janvier 2007

Le stade d'athlétisme du Grand Dijon construit sur le campus de l'Université de Bourgogne à Dijon est destiné en priorité aux clubs de l'agglomération dijonnaise et aux universitaires.

A - Il est proposé aux élus du Grand Dijon d'accorder la gratuité tant pour les entraînements que pour les manifestations aux structures suivantes :

- les associations, clubs et groupements sportifs du Grand Dijon
- les établissements d'enseignement du 1^{er} degré implantés sur le territoire communautaire
- les associations et structures sportives de l' Université de Bourgogne
- les élèves et enseignants du CREPS Dijon Bourgogne

B - Et de fixer les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2007 comme suit :

| | |
|----------------------------|---------------------------------|
| Collèges publics et privés | 5,85 € /heure |
| Lycées publics et privés | 7,58 €/ heure |
| Autres utilisateurs | 12,10 € par tranche de 2 heures |

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** les tarifs applicables au 1er janvier 2007,
- **d'approuver** le principe de gratuité pour les structures mentionnées ci-dessus,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

Publié le **22 DEC. 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
27 DEC. 2006



Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président,
le vice-Président,

